

Département
du
PAS-DE-CALAIS

Arrondissement
d'
ARRAS

Canton
d'
AUBIGNY-EN-ARTOIS

MAIRIE DE TINCQUES

4, place principale
62127 TINCQUES

Téléphone : 03.21.47.38.49

Télécopie : 03.21.47.24.20

Ouverture au public : T.L.J de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
Le samedi de 09 h 00 à 12 h 30

Délib 2014-23

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil quatorze, et le vingt deux septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilbert DARTOIS, Maire, par suite de convocation en date du seize septembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. André BOUCHIND'HOMME, COURBOIS Elisabeth, DARTOIS Gilbert, DELASSUS Maryse, DÉTOURNÉ Florence, DÉTOURNÉ Françoise, DUBAR Philippe, GOUILLARD Cyrille, LEFEBVRE Bruno, MIVELLE Daniel et THELLIER Jacques.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. COJON Jacques (pouvoir à BOUCHIND'HOMME André), DELION Vincent, DUEZ Christophe (pouvoir à GOUILLARD Cyrille) et FAVRE Angélique.

OBJET :

URBANISME

Proposition de
modification statutaire
de la Communauté de
Communes de
l'Atrébatie

La séance ouverte, Monsieur le Maire :

- fait connaître que la Communauté de Communes de l'Atrébatie souhaiterait faire procéder à la modification de ses statuts par la prise de compétence dite « élaboration, approbation, modification, révision et suivi des documents de planification d'urbanisme (PLUi, PLU, carte communale...) portant sur l'ensemble du territoire, en concertation avec les communes »
- précise que, de manière à respecter le cadre légal, chaque commune doit émettre un avis motivé sur le sujet pour permettre cette modification
- demande de délibérer sur la question

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président :

- Accepte la proposition de son Président
- Autorise la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Atrébatie par la prise de compétence dite « élaboration, approbation, modification, révision et suivi des documents de planification d'urbanisme (PLUi, PLU, carte communale...) portant sur l'ensemble du territoire, en concertation avec les communes »

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents

Pour copie conforme
Gilbert DARTOIS
Maire de TINCQUES